



Vers un partenariat municipal-provincial renforcé

Avis sur les 16 priorités
stratégiques du leadership
municipal bilingue du Manitoba

Septembre 2023

Les élections provinciales constituent un moment privilégié pour faire le point sur les accomplissements des récentes années, puis ouvrir un dialogue franc et constructif au sujet des priorités actuelles, tant auprès des candidates et des candidats en lice pour former le prochain gouvernement provincial que du nouveau gouvernement élu qui amorce son mandat.

Cette campagne survient alors que la société manitobaine est mobilisée autour d'enjeux socio-économiques cruciaux et sans précédents.

L'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM) et ses membres sont eux-mêmes mobilisés autour de la mise en œuvre de leur Stratégie de relance économique municipale et de leur Stratégie de soutien à l'immigration économique dans les municipalités membres, en plus du déploiement de leur nouveau Modèle de maturité municipal (3M).

Afin de bâtir des collectivités prospères et offrir une véritable prestation de services publics dans les deux langues officielles, le renforcement de la concertation et de la coordination des actions entre les gouvernements provincial et municipaux est fondamentale et incontournable. Les partenaires auront ainsi un impact renouvelé auprès du gouvernement fédéral pour obtenir les ressources nécessaires à une prestation de services optimale.

Comme il est de coutume, l'AMBM demeure résolument non-partisane envers toute forme d'élection. Cependant, elle invite tous les acteurs concernés et les décideurs publics à prendre connaissance des priorités stratégiques présentées dans le présent avis, puis à préciser leur position afin qu'ensemble, nous prenions action dans un esprit de collaboration, au bénéfice des collectivités bilingues du Manitoba.

Note importante : les priorités énoncées ci-après sont tirées des grandes orientations stratégiques en vigueur à l'AMBM. Elles apparaissent de façon aléatoire, par thématique, et non pas selon un ordre particulier.

1. Le gouvernement du Manitoba doit contribuer activement à résoudre l'enjeu de la pénurie de main-d'œuvre francophone et bilingue.

Le rapport sur les perspectives du marché du travail au Manitoba de 2022 à 2026 prévoit une croissance constante de l'emploi dans la province, soit la création au total de 114 300 emplois au cours de ces mêmes années. À l'échelle du Manitoba, les secteurs de la vente et des services, de l'éducation, du droit, des services sociaux, des services communautaires et gouvernementaux, du commerce, du transport et de l'exploitation d'appareils devraient offrir le plus d'emplois, soit un total combiné de 61 900 emplois.

Chez les municipalités bilingues rurales du Manitoba (14 des 15 membres de l'AMBM), un rapport récent commandé par l'AMBM met en évidence que les industries les plus fortes étaient en 2022, par ordre d'importance, les services d'enseignement, les soins de santé et d'assistance sociale, l'agriculture et la construction. Les données sont claires : la demande ira en croissant pour les emplois dans ces secteurs clés.

Ajoutons à cela que sur le territoire de l'AMBM, la maîtrise des langues officielles est soit nécessaire ou elle représente du moins un atout indiscutable. Ainsi, le recrutement de professionnels francophones et bilingues est crucial pour le maintien et le développement des infrastructures de base en français, à commencer par l'éducation et la santé.

Au Manitoba, c'est la filiale de l'AMBM, soit le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), qui est responsable du recrutement d'immigrants économiques francophones et bilingues dans le cadre d'un partenariat formel établi avec la Province dans le cadre du Programme Candidats du Manitoba (PCM). De fait, le CDEM coordonne le sous-volet stratégique francophone *Invitation au Manitoba*, s'inscrivant à l'intérieur du volet Travailleurs qualifiés à l'étranger.

Aligner les efforts d'attraction de talents avec la demande du marché du travail et les perspectives économiques

Les municipalités bilingues du Manitoba constituent une terre d'accueil attrayante pour plusieurs candidats francophones et bilingues à l'immigration économique, par l'intermédiaire du PCM.

À chaque année, le CDEM rencontre des milliers d'immigrants francophones et bilingues potentiels qualifiés qu'il convainc de déposer leur candidature dans le bassin du PCM. Toutefois, seulement quelques centaines d'entre eux obtiennent ensuite leur lettre officielle par la Province les invitant à s'établir au Canada en tant que résidents permanents. Les processus reliés à l'immigration sont complexes et longs en raison de facteurs tels que les temps d'attente,

le ciblage de professions étrangères aux besoins des employeurs ruraux et la paperasserie bureaucratique qui accompagne le tout.

Le CDEM investit nombre d'efforts pour attirer et recruter de nouveaux arrivants, notamment en participant à des événements tels que Destination Canada et Destination Manitoba à l'étranger et en accueillant des candidats à l'immigration au Manitoba dans le cadre de visites exploratoires reliées au sous-volet *Invitation au Manitoba*. Or, pour accéder à une main-d'œuvre francophone et bilingue correspondant aux besoins des employeurs et au tissu socio-économique des milieux ruraux francophones et bilingues, la tenue de missions de recrutement ciblées à l'étranger constituerait un moyen privilégié d'atteindre les cibles.

PRIORITÉ N° 1 :

Augmenter substantiellement l'immigration économique francophone et bilingue sur le territoire des municipalités bilingues du Manitoba, particulièrement en milieu rural, par l'attraction d'une main-d'œuvre ciblée répondant aux besoins des employeurs locaux, ainsi que d'immigrants investisseurs.

PRIORITÉ N° 2 :

Faciliter l'accès à une autonomie complète du CDEM dans la sélection de candidats francophones et bilingues à l'immigration, sous le programme Candidats du Manitoba.

PRIORITÉ N° 3 :

Créer une initiative sur mesure pour appuyer le recrutement d'une immigration correspondant au tissu économique et aux besoins en main-d'œuvre francophone et bilingue dans les municipalités bilingues rurales.

Recruter et intégrer de nouveaux talents en milieu rural

Des centaines d'employeurs des municipalités bilingues du Manitoba valorisant les deux langues officielles manifestent des besoins criants en main-d'œuvre bilingue pour assurer leur pérennité et soutenir leur croissance, mais hésitent à faire appel à l'immigration comme source de solution. Plusieurs d'entre eux, en particulier en milieu rural, voient le recrutement de personnes immigrantes francophones et bilingues comme une opération complexe. Ils recherchent donc les meilleurs canaux pour avoir accès à ces ressources et un appui tangible pour renforcer leurs capacités afin d'assurer leur inclusion harmonieuse dans l'entreprise une fois embauchées.

PRIORITÉ N° 4 :

Sensibiliser et accompagner les employeurs ruraux envers l'attraction et l'inclusion de nouveaux talents pour soutenir leur croissance.

2. Le gouvernement du Manitoba doit investir dans la mise en place d'infrastructures stratégiques structurantes

Les municipalités possèdent 60 % des infrastructures essentielles qui soutiennent l'économie. Celles-ci doivent être continuellement renouvelées et maintenues alors que de nouvelles infrastructures doivent également être développées.

Depuis quelques années, nos gouvernements municipaux ont dû affronter des défis sans précédents qui ont révélé leur précarité et ce n'est pas terminé. Que l'on pense à la crise de santé publique de la COVID-19, aux changements climatiques, à l'inflation galopante et aux taux d'intérêts en hausse constante, à la sous-exploitation de leur potentiel touristique et à une marginalisation numérique profonde.

Lorsque la Province du Manitoba appuie les municipalités bilingues du Manitoba dans la mise en œuvre de projets d'infrastructures stratégiques et structurantes, elle contribue aussi au développement des Communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) sur leur territoire.

Selon le Conference Board du Canada, chaque dollar investi dans les infrastructures locales ajoute entre 1,20 \$ et 1,60 \$ au PIB réel du Canada¹. Il ne fait alors aucun doute que l'investissement dans les infrastructures est l'un des leviers les plus puissants et les plus évolutifs de croissance économique, en plus de s'avérer un véritable outil de développement économique partout au Canada.

L'accompagnement de petites municipalités manitobaines et canadiennes dans l'évaluation, le financement et la mise en œuvre d'infrastructures durables - dans une perspective d'efficacité énergétique - fait d'ailleurs partie de l'expertise développée par Éco-Ouest Canada, la plus récente filiale à but non lucratif de l'AMBM.

Logement abordable et infrastructures municipales correspondantes

Le logement abordable est une pierre angulaire à la base de toute collectivité durable et inclusive. Les familles ont besoin d'un endroit sûr où vivre et où élever leurs enfants, ce qui comprend des options de logement abordable et décent à proximité du lieu de travail des parents, des services de garde d'enfants, des écoles et des services à la communauté.

Pour les municipalités bilingues du Manitoba, la pénurie de logements abordables est une préoccupation majeure. D'autant plus que la construction de nouveaux logements entraîne

¹ Source : FCM, « Reconstruire en mieux, ensemble », Novembre 2020, p.9.

invariablement la nécessité d'investir dans les infrastructures municipales correspondantes : eau potable, traitement des eaux usées, gestion des déchets solides, transport collectif, systèmes énergétiques communautaires, accès à des infrastructures numériques fiables, etc.

En milieu rural, la situation est critique au point où les employeurs locaux sont extrêmement limités dans leur capacité d'attirer de nouveaux talents pour combler leurs emplois, faute de logements à l'échelle locale et régionale. Ceci entraînant une stagnation dans le développement et la prospérité des entreprises et des municipalités concernées, en plus de limiter leur attractivité.

PRIORITÉ N° 5 :

Accroître l'accès au logement abordable en milieu rural en prenant en considération les infrastructures municipales correspondantes.

Transport collectif régional et interrégional

À une époque où un nombre grandissant de résidents actuels (aînés, jeunes, étudiants, familles monoparentales et personnes à faible revenu) et de résidents potentiels (nouveaux arrivants) ne possèdent pas d'automobile et où les changements climatiques forcent la révision de notre empreinte carbone, les municipalités de petite taille estiment qu'il est plus que temps d'instaurer de nouvelles solutions en matière de transport collectif.

La mise en place de solutions de transport public et respectueux de l'environnement est de plus en plus l'apanage du développement de municipalités aspirant à offrir une qualité de vie renouvelée et un niveau de prospérité accru à leur population.

Il y a un besoin, il y a une volonté et il est maintenant temps de travailler à multiplier ce genre de projets dans les municipalités bilingues rurales du Manitoba.

PRIORITÉ N° 6 :

Mettre en place des solutions de transport collectif efficaces et pérennes dans les petites collectivités rurales, selon une perspective régionale et interrégionale.

Infrastructures numériques

En 2023, l'accès à un service Internet à large bande et à la connectivité mobile (téléphonie cellulaire) est devenu une nécessité au quotidien.

La population a grandement besoin de ces infrastructures numériques pour assurer sa qualité de vie, tant au chapitre des soins de santé que des études, du télétravail et de la sécurité publique. Les entreprises comptent sur ces infrastructures numériques pour innover, croître et assurer leur compétitivité. L'absence de tels services est suffisante pour décourager toute entreprise de s'établir et d'opérer en milieu rural.

En 2020, 60 % des collectivités rurales du Canada n'avaient toujours pas encore accès à un

service Internet haute vitesse fiable². Malgré les investissements des dernières années par les gouvernements, plusieurs collectivités bilingues vivant en milieu rural sont toujours privées d'infrastructures numériques dignes de ce nom. Il s'agit pourtant d'un service essentiel à l'économie inclusive que méritent ces collectivités et leurs CFSM.

En milieu minoritaire, l'absence d'infrastructures numériques contribue à l'assimilation linguistique. Normaliser le fait français sans se donner les outils technologiques nécessaires pour accéder à des contenus dans cette langue officielle est souvent une mission impossible.

PRIORITÉ N° 7 :

Connecter toutes les collectivités bilingues du Manitoba à des services Internet haute vitesse et à des services cellulaires fiables et abordables.

Infrastructures de base et services municipaux

Chaque jour, les résidents dépendent d'infrastructures et de services municipaux de base. Pensons à l'entretien des routes et des ponts, les transports collectifs, l'approvisionnement en eau potable et le traitement des eaux usées, les services de police, d'urgence, de santé publique et de gestion environnementale, sans oublier les installations communautaires, récréatives et culturelles, les événements, les programmes publics, et bien plus encore.

Année après année, les membres de l'AMBM investissent massivement pour entretenir leurs infrastructures. Faute de ressources, plusieurs infrastructures ont atteint un état de désuétude avancé et nécessitent une attention immédiate. C'est le cas de plusieurs systèmes de traitement de l'eau, d'aré纳斯, de centres de loisirs et de bibliothèques municipales pour ne nommer que celles-ci.

La présence d'infrastructures utilisées par les francophones dans les CFSM est cruciale pour bâtir des communautés fortes, dynamiques et prospères, d'autant plus que ces infrastructures stimulent l'économie locale et ont un effet à long terme sur le développement économique et la pérennité de ces mêmes communautés.

De plus, les municipalités ont un rôle essentiel à jouer, notamment pour soutenir et encadrer le développement de services de garde éducatifs de qualité en langue française sur leur territoire. Elles disposent de pouvoirs, de compétences et de leviers leur permettant d'agir sur l'accès et le développement de places, dans une perspective concertée d'aménagement et d'occupation durable et dynamique du territoire. D'autant plus que la petite enfance est un vecteur important de vitalité pour les CFSM.

² Gouvernement du Canada, ministre de l'Industrie (Conseil sur la stratégie industrielle), Redémarrer, relancer, repenser la prospérité de tous les Canadiens : un plan de croissance ambitieux pour bâtir une économie numérique, durable et innovante, Ottawa, octobre 2020, p. 43

[En ligne] <https://ised-isde.canada.ca/site/innover-meilleur-canada/fr/conseil-strategie-industrielle/redemarrer-relancer-repenser-prosperte-tous-canadiens#>.

PRIORITÉ N° 8 :

Outiller les gouvernements locaux afin qu'ils jouent pleinement leur rôle dans la mise en place et l'entretien d'infrastructures municipales de base durables et de qualité.

PRIORITÉ N° 9 :

Augmenter significativement le nombre d'infrastructures dédiées aux francophones dans les municipalités bilingues du Manitoba afin de protéger la langue française et de cheminer vers une égalité réelle entre nos deux langues officielles dans la province par la mise en place d'un fonds spécial de dotation.

PRIORITÉ N° 10 :

Outiller les gouvernements locaux afin qu'ils puissent offrir des services culturels, de sports et de loisirs rehaussant la qualité de vie de leurs résidents, y inclus des bibliothèques bilingues attrayantes.

PRIORITÉ N° 11 :

Offrir aux familles des services de garde éducatifs de qualité en langue française en quantité suffisante partout sur le territoire de l'AMBM.

3. Le gouvernement du Manitoba doit accroître son soutien envers le développement économique, l'entrepreneuriat et le tourisme francophone et bilingue

Développement économique et entrepreneuriat

Les municipalités bilingues du Manitoba jouent un rôle prédominant dans le développement économique local, avec une incidence directe sur la vitalité de leurs CFSM. Leurs responsabilités en matière de développement économique sont multiples : services de proximité aux entreprises, infrastructures de services en développement économique communautaire, développement de zones et de parcs industriels, etc.

Devant l'ampleur des responsabilités dévolues aux gouvernements locaux, l'AMBM et ses deux filiales spécialisées en développement économique (CDEM et ÉOC) travaillent à s'assurer que leurs membres disposent des ressources nécessaires pour être à l'avant-garde du développement de leur territoire.

La province du Manitoba fait partie intégrante d'un couloir de commerce et de transport de grande portée via son réseau de voies de communication et d'installations intermodales performantes. Dans ce contexte, les municipalités bilingues du Manitoba présentent de grands atouts (y inclus la valeur ajoutée du français dans la force du bilinguisme), mais ceux-ci sont souvent méconnus à l'intérieur du Canada et encore davantage sur la scène internationale.

En 2020, le World Trade Centre Winnipeg lançait sa nouvelle stratégie commerciale *Towards a Trade Strategy for Manitoba – Building on Local Clusters for Global Success*. Les municipalités bilingues du Manitoba correspondent aux secteurs clés de l'économie manitobaine offrant les meilleures perspectives de commercialisation pour la province et identifie six principales grappes industrielles d'avenir : l'agriculture numérique et de précision, les protéines, les autobus de prochaine génération, le transport et la logistique, l'aérospatiale et l'économie urbaine (services numériques, assurances, industries culturelles et créatives).

PRIORITÉ N° 12 :

Appuyer le développement économique et la création d'emplois dans les collectivités francophones et bilingues du Manitoba en investissant à l'intérieur de mesures ayant trait au développement du territoire et au soutien à l'entrepreneuriat, avec une emphase particulière auprès de certains groupes défavorisés.

La francophonie manitobaine : un pilier touristique à mieux exploiter

Le tourisme a été durement touché par la crise de la COVID-19. Du fait de la généralisation des restrictions sur les voyages et d'un effondrement de la demande, le secteur a connu en 2020 la plus grave crise de son histoire et ce secteur peine encore à se relever dans les municipalités bilingues du Manitoba, principalement en milieu rural.

Selon un scénario de référence établi par *Tourism Economics*, la province ne retrouverait pas le niveau des dépenses touristiques de 2019 avant 2024 et malgré cela, l'incertitude demeure.

Il est nécessaire pour les membres de l'AMBM de tirer avantage du fait français au Manitoba, mais il faut aller plus loin. En 2022, le comité consultatif du tourisme francophone (Manitoba) dévoilait une stratégie pour dynamiser le secteur et se basant sur deux atouts majeurs : la réalité historique et contemporaine des francophones et la découverte de la culture et du patrimoine Métis.

PRIORITÉ N° 13 :

Appuyer le développement touristique continu des collectivités francophones et bilingues du Manitoba par la création et la commercialisation de nouvelles expériences distinctives mettant en valeur l'héritage et la culture francophone, notamment en milieu rural.

4. Le gouvernement du Manitoba doit ancrer son engagement envers les services gouvernementaux bilingues

Les municipalités bilingues du Manitoba reconnaissent la valeur de la langue française. Elles sont engagées et investissent de manière convaincante envers leur prestation de services dans les deux langues officielles partout sur leur territoire depuis de nombreuses années et ce, à partir de leurs propres ressources financières et humaines.

Du côté provincial, c'est en 1989 que le gouvernement du Manitoba a adopté sa première politique sur les services en français afin que la collectivité manitobaine puisse recevoir ses services gouvernementaux dans la langue officielle de son choix. On se souviendra aussi de l'adoption unanime de la *Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine* ayant pour objet l'établissement du cadre nécessaire en vue de favoriser la vitalité de la francophonie manitobaine et d'appuyer son développement. L'objet de la Loi est atteint par le truchement des activités du Secrétariat aux affaires francophones et du Conseil consultatif et notamment par l'adoption de plans des services en français et ce, pour l'ensemble des entités publiques et gouvernementales de la Province.

Aujourd'hui encore, le gouvernement du Manitoba a l'occasion de renouveler son leadership et de poursuivre son appui envers les CFMS en participant activement à l'amélioration des services gouvernementaux bilingues dans la province, par le biais d'une collaboration approfondie avec l'AMBM et les municipalités bilingues du Manitoba, notamment grâce à l'instauration du nouveau Modèle de maturité municipal.

Implantation du Modèle de maturité municipal (3M)

Le Modèle de maturité municipal (3M), élaboré par l'AMBM de concert avec les élus et les directions des municipalités bilingues rurales du Manitoba, est une première canadienne sur la scène municipale.

Le 3M permettra aux gouvernements locaux membres de l'AMBM d'évaluer leur degré de maturité pour chacun des indicateurs se rapportant à : 1) la prestation de services et les communications avec le public; 2) la gouvernance, le leadership et les orientations stratégiques; et 3) la gestion des personnes.

Graduellement, les membres de l'AMBM entendent adopter le 3M au cours de la prochaine année, mais nécessiteront invariablement un apport de ressources supplémentaires, nécessaires à sa mise en œuvre.

D'ailleurs, la Province a indiqué récemment son intention de considérer positivement l'instauration du 3M par les membres de l'AMBM, par voie de règlement, conformément à la *Loi sur les municipalités*.

Rappelons qu'en matière de prestation de services municipaux dans les deux langues officielles,

la Ville de Winnipeg est régie par la Charte de la Ville de Winnipeg et le Règlement sur les services en français.

PRIORITÉ N° 14 :

Mettre en œuvre le 3M dans les municipalités bilingues rurales du Manitoba grâce à un partenariat municipal-provincial renforcé.

Financement prévisible et stable pour soutenir les services gouvernementaux bilingues

Selon un rapport commandé par l'AMBM, entre 2015 et 2020, les 14 municipalités bilingues rurales membres de l'AMBM ont investi globalement la somme de 3 905 943 \$ envers la prestation de services municipaux dans les deux langues officielles, soit une moyenne annuelle de 781 189 \$. Il appert que cet investissement global pourrait passer à 4,5 millions de dollars d'ici 2025. Si elles disposaient des ressources nécessaires, ces municipalités souhaiteraient plutôt quadrupler leur investissement pour mieux correspondre à leurs besoins réels.

Le 7 mars 2023, le ministère des Relations avec les municipalités communiquait les détails entourant l'augmentation du fonctionnement de base pour les opérations des municipalités de façon récurrente à partir de l'exercice financier provincial 2024-2025. L'AMBM et ses membres souhaitent que cette augmentation reconnaisse l'importance d'appuyer l'investissement municipal envers la prestation de services dans les deux langues officielles.

En matière de financement fédéral, les programmes de Développement des communautés de langue officielle et de Mise en valeur des langues officielles du ministère du Patrimoine canadien ne sont pas accessibles aux gouvernements municipaux. En réalité, les municipalités n'ont accès à du financement fédéral pour appuyer leur prestation de services dans les deux langues officielles que si leur gouvernement provincial/territorial respectif présente une demande en leur nom.

L'Entente Canada-Manitoba en matière de services en français (ECMSF) est un outil financier fédéral-provincial qui a fait ses preuves. Il figure parmi les mécanismes et leviers pertinents à considérer pour mieux faire reconnaître l'investissement municipal en matière de langues officielles, dans l'optique d'améliorer l'ensemble des services gouvernementaux bilingues. En parallèle, le déploiement du 3M permettra de quantifier l'investissement municipal et de doter les municipalités de cibles claires à atteindre.

Sans l'instauration de tels mécanismes et leviers, on prive les CFSM d'avoir accès une prestation de services municipaux optimale dans les deux langues officielles, ayant comme résultat de ralentir leur vitalité et leur épanouissement à plus long terme.

Soulignons également que la Ville de Winnipeg a adopté une résolution demandant aux gouvernements du Manitoba et du Canada un renouvellement de leur engagement financier pour soutenir l'amélioration, la prestation et la mise en œuvre des services en français pour leur municipalité, ainsi que pour les autres municipalités bilingues du Manitoba et du Canada.

PRIORITÉ N° 15 :

Garantir aux municipalités bilingues du Manitoba un financement prévisible et stable pour soutenir les services gouvernementaux bilingues à long terme.

PRIORITÉ N° 16 :

Accroître significativement le partenariat fédéral-provincial-municipal pour améliorer la prestation de services municipaux dans les deux langues officielles.

Miser sur nos réussites

Au cours des dernières années, le partenariat municipal-provincial a enregistré plusieurs développements significatifs et bénéfiques pour les CFSM des collectivités bilingues du Manitoba.

En plus de poursuivre son soutien financier envers l'AMBM pour la traduction documentaire de ses membres, la Province a instauré la création du Groupe de travail sur la collaboration et la consultation entre le gouvernement du Manitoba et l'AMBM et confirmé son intention de considérer positivement l'instauration du 3M par les municipalités membres.

Durant la période, la Province a aussi accru substantiellement son appui envers les opérations et les infrastructures des municipalités bilingues du Manitoba grâce à l'instauration d'un nouveau modèle de financement, ainsi qu'envers de nombreux projets ayant lieu sur leur territoire, notamment grâce au Fonds communautaire pour les arts, la culture et le sport (FCACS), au Programme de création de collectivités durables (PCCD) et au programme Équipe verte en milieu urbain/local (PEV).

En définitive, des municipalités bien financées sont essentielles pour soutenir la croissance économique et démographique du Manitoba. Avec des outils financiers adéquats et modernes, les dirigeants locaux peuvent s'attaquer avec confiance aux défis d'aujourd'hui, dont le transport, le renouvellement des infrastructures et la résilience climatique.

Dans l'optique de miser sur ces réussites et de continuer à bâtir ensemble des collectivités bilingues toujours plus prospères, attrayantes et résilientes, l'AMBM aspire ainsi à un partenariat municipal-provincial renforcé et mutuellement gagnant au cours des prochaines années.

À propos de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM)

L'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM) est la voix du leadership municipal bilingue dans la province du Manitoba. Elle représente 15 gouvernements de proximité engagés à offrir des services dans les deux langues officielles à leurs citoyens, y inclus la Ville de Winnipeg. Ensemble, ces municipalités représentent la majorité de la population du Manitoba.

Le leadership municipal bilingue est ainsi à la tête du Groupe AMBM, un consortium qui regroupe trois organismes aux vocations complémentaires : l'AMBM, le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) et Éco-Ouest Canada (ÉOC) qui se spécialise en économie verte depuis 2008.

Ensemble, ces trois organismes contribuent activement au développement, à l'épanouissement et à la pérennité des Communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) de la province.